

Avec le soutien financier de la Région wallonne, de la région Nord Pas-de-Calais et de l'Union Européenne



Duflot Industrie lance un nouveau textile anti-feu



De gauche à droite: Pierre Lemaire, PDG et François Xavier Delatte, directeur général de l'entreprise.

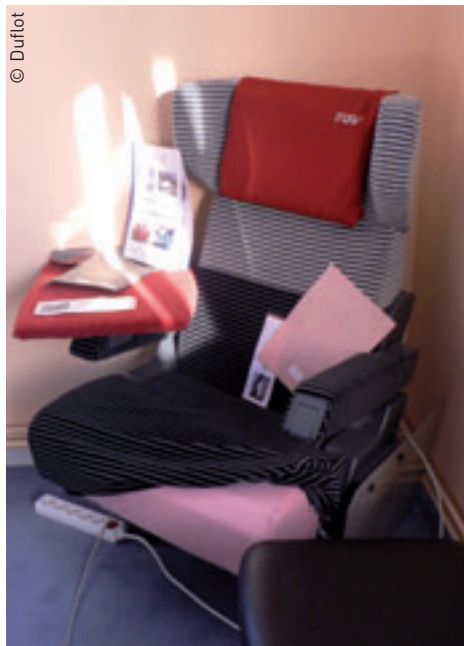
Figurant parmi les leaders européens, spécialisée dans les textiles techniques non tissés résistant à la chaleur et au feu, Duflot Industrie, basée à Caudry, vient de créer un nouveau produit destiné aux sièges des lieux publics. Cette PME vend aussi aux marchés de l'automobile, de l'aéronautique et du bâtiment grâce aux performances thermiques et acoustiques de ses non-tissés.

Dès la publication en France en avril 2006 d'un arrêté exigeant que les sièges installés dans les lieux publics, depuis l'auditorium, jusqu'à la salle de congrès, en passant par les cinémas ou les discothèques, répondent à des normes anti-feu, Duflot Industrie, spécialisée dans ce domaine s'est investie dans cette niche. Cette PME de Caudry, près de Cambrai, spécialisée dans les protections anti-feu a rapidement su adapter un de ses produits, l'*Isomex*, utilisé pour fabriquer les sièges du secteur ferroviaire, à base d'aramide, une fibre très efficace contre le feu, mais coûteuse. Duflot lui a donc trouvé une fibre de substitution, le polyacrylonitrile (PAN), dérivé de l'acrylique tout aussi efficace, mais moins cher. Grâce à notre savoir-faire issu de vingt années de recherche, nous avons tout de suite su quel produit choisir pour nous adapter à cette fonctionnalité et avons ainsi créé *Cinefelt*, petit frère de ce que nous faisons pour les sièges de la SNCF (les chemins de fer français, NDLR), explique Pierre Lemaire, PDG de cette société qu'il a reprise en 1994, alors qu'elle était en dépôt de bilan. Depuis la parution du décret d'application de l'arrêté en

France en avril dernier, Duflot Industrie a déjà vendu 20.000 m² de *Cinefelt*. Pierre Lemaire estime le potentiel français à 100.000 m². *Nous comptons bien prendre la moitié de ce marché, qui entre totalement dans notre stratégie de niche, confie-t-il.*

Un nouvel investissement

Cette société produit un million de m² de textiles techniques par mois sur deux sites industriels (Caudry et Beauvois-en-Cambrésis) avec un effectif de 61 salariés. A sa reprise en 1994, Pierre Lemaire a progressivement cessé l'activité de production de ouate thermo-liée pour se consacrer entièrement aux produits de protection anti-feu. *Nous en avons augmenté la gamme et*



sommes dans ce domaine une véritable force de proposition. Parallèlement la société développe des produits de protection ou d'isolation acoustique et phonique conçus avec les clients. Le chiffre d'affaires de 13,7 millions d'euros (en progression de 15%) en 2007 se répartit à 40 % pour le secteur automobile (non-tissés destinés au thermoformage de pièces de l'habitacle et du compartiment moteur), à 20 % pour le ferroviaire et l'aérien (siège anti-feu et anti-vandalisme), 20 % pour le bâtiment (isolation phonique et thermique), 15 % pour la protection anti-feu (vête-



ments de pompiers, notamment pour les pompiers de Londres, Boston, Bruxelles, Bangkok ou Berlin), 4 % pour l'industrie médicale (résistance au feu et antibactérien, pansements ou bandes de contention) et enfin 1 % pour l'aérospatial (col de booster de fusée d'Ariane 5). La PME étudie actuellement un prochain investissement de six millions d'euros dans une nouvelle ligne de production, qui permettrait d'augmenter la capacité de production de 30 à 40 % et de se renforcer sur de nouvelles niches.

Nicole Buyse

Info: www.duflot.com



Siège en feu, test sur le matériel chez Duflot